

Compte rendu de la séance du 05 mars 2019

Président : MONIER Michel
Secrétaire : RAYMOND Clément

Présents :

Monsieur Michel MONIER, Monsieur Claude DELMAS, Monsieur Clément RAYMOND, Monsieur Eric SOULIER, Madame Marie-Thérèse FABREGUES, Monsieur Jérôme SOUQUIERES, Madame Colette CROUTES, Monsieur Alain CAMMAS

Absents :

Monsieur Henri MEYNIEL, Monsieur Denis CANTAREL, Monsieur Jérôme BONNET

Ordre du jour:

- Bâtiment communal;
- Dénomination des voies et numérotation;
- Questions diverses.

Délibérations du conseil:

Adoption du compte rendu de la dernière séance (DE 2019 016)

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal du 19 février 2019. Il demande s'il y a des observations.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 19 février 2019.

Projets de travaux, demande de subvention sur le Fonds Cantal Solidaire (DE 2019 017)

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que pour pouvoir bénéficier d'aide du dispositif Fonds Cantal Solidaire, il y a lieu de recenser les projets qui pourraient être réalisés en 2019, 2020 et 2021,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 15 janvier 2019 il a été décidé de continuer à moderniser la voirie communale afin de la maintenir dans un état convenable à la circulation. Il rappelle que le montant de l'étude réalisée par les services de Cantal Ingénierie et Territoire était de 109 355.46€ H.T.

Ce programme qui représente un investissement important est primordial pour la sécurité des usagers ; il est également essentiel de rappeler que le maintien en état des routes est primordial pour l'agriculture, principale activité économique des territoires desservis.

L'aménagement du réseau routier joue un rôle important dans le secteur économique par son action de mise en connexion de toutes les zones de production à celles de consommation.

Il constitue un facteur crucial du développement économique local.

La commune ne disposant pas de bâtiments pour ranger le matériel et les différents équipements, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un projet de construction d'un bâtiment communal, le montant du projet s'élèverait à 181 000.00€ H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les différents devis, et en avoir délibéré,

- Décide de réaliser en 2019 des travaux de modernisation de voies communales pour un montant 109 355.46 H.T.

- Souhaite réaliser en **2021**, la construction d'un bâtiment communal pour abriter le matériel d'un montant de 181 000.00€

- Etablit le plan de financement de la façon suivante :
 - . subventions

 - . fonds budgétaires ou emprunt

- Prend l'engagement d'inscrire aux budgets 2019 et 2021 les crédits nécessaires et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Sécurisation des établissements scolaires, demande de subventions. (DE 2019 018)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires il y a lieu d'installer un système de vidéo protection à la porte de l'entrée de l'école maternelle et primaire.

Le montant des travaux s'élèverait à 5 370.13€ H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de réaliser ces travaux en 2019 ;
- Sollicite pour y parvenir une aide sur le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) ;
- Etablit le plan de financement de la façon suivante :
 - o Subvention FIPDR
 - o Fonds budgétaires
- Prend l'engagement ferme d'inscrire au budget de 2019 les crédits nécessaires ;
- Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document à intervenir.

Numérotation et dénomination des voies.

Chacun ayant reçu lors de la dernière réunion un dossier sur la numérotation des habitations et locaux avec un projet de numéro, tous les villages ont été examinés un par un et quelques modifications sont demandées auprès des services de la poste.